

Paroisse : _____

Corporation cantonale

Fiche de contrôle

Nom du conseiller paroissial en charge	
Nom du préposé aux registres de la paroisse	
Date de production de la liste des utilisateurs (formulaire R4, exporté de KiKartei)	
1. Les comptes des utilisateurs correspondent : <ul style="list-style-type: none"> • La <u>liste des utilisateurs</u> (formulaire R4) • Les <u>autorisations</u> octroyées (formulaires R1 et R2) • Les <u>personnes</u> œuvrant pour la paroisse. 	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non, mesures prises :
2. Les autorisations à créer des listes correspondent : <ul style="list-style-type: none"> • Les <u>autorisation de la liste des utilisateurs</u> (R4) • Les <u>autorisations</u> octroyées (formulaires R3, valables une année) • Les <u>personnes</u> ayant le besoin de créer des listes. 	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non, mesures prises :
3. Le protocole des listes est à jour (date de remise, destinataire, date de destruction) et correspond aux quittances de création de listes R5.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non, mesures prises :
4. Les ordinateurs qui servent à accéder à la plateforme CathPers sont protégés par un programme antivirus et par un pare-feu informatique. Les logiciels sont à jour.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non, mesures prises :

Date : _____

Le/La préposé,-e aux registres de la paroisse

Le/La conseiller,-ère paroissial,-e en charge

Corporation cantonale
Préposé cantonal CathPers
Boulevard de Pérolles 38
1700 Fribourg

Les contrôles sont effectués au moins deux fois par an par le conseiller paroissial chargé des registres paroissiaux (art. 20 Rreg) avec le soutien du préposé aux registres de la paroisse.

Une copie de cette fiche de contrôle R6 accompagnée de la liste des autorisations R4 est transmise au Curé modérateur, respectivement au chargé du registre pastoral.

Une copie de cette fiche de contrôle R6 est à envoyer **dans les dix jours** comme PDF par E-mail à registres@cath-fr.ch ou par poste à l'adresse indiquée.